

2011_B251

**OBJET : Développement économique et emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Cession du lot G**

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

**Objet : Développement économique - ZAC du Carreau de la mine à
Meyreuil - Cession du lot G
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de délibérer pour la cession du lot G de la ZAC représentant 3799 m² pour un montant de 227 940 € HT à la SCI EPSILON.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la commercialisation de la ZAC, le Comité d'Agrément du 8 octobre 2007 a retenu le principe d'implantation de l'entreprise TP Electricité.

L'entreprise TP Electricité est une entreprise spécialisée dans la construction de réseaux électriques et de télécommunications. Elle emploie actuellement douze salariés et est située sur la commune de Trets avenue René Cassin.

L'îlot René Cassin est aujourd'hui intégré dans la nouvelle ZAC du centre de ville de Trets et destiné à des projets d'habitat. Il est prévu que les activités économiques qui y sont implantées puissent se relocaliser sur la ZAC économique communautaire de la Burlière, située en extension du lotissement commercial existant de Trets. Néanmoins cette ZAC n'offre pas encore de terrains disponibles à la commercialisation et compte tenu de la situation d'urgence de l'entreprise, celle-ci souhaite s'implanter rapidement sur la ZAC du Carreau de la mine.

Ainsi, la réservation d'un lot a été validée par le bureau du 1^{er} avril dernier. En vue de cette acquisition, l'entreprise a constitué la SCI EPSILON.

Il est aujourd'hui proposé de céder à la SCI EPSILON le lot G au prix de 227 940 € HT, soit 60 € HT / m² de terrain. L'avis de France Domaine indique que la valeur vénale de ce bien est de l'ordre de 225 000 € HT, avec une marge de négociation de 10%.

Le Cahier des Charges de Cession de Terrain de la ZAC qui impose les règles de cession, de construction et de gestion du lot sera annexé à l'acte de vente.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2006_A350 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,

VU la délibération n° 2007_A452 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

VU la délibération n°2011_B104 du Bureau Communautaire du 1^{er} avril 2011, approuvant la réservation du lot G à l'entreprise TP Electricité,

VU l'avis n°2011-060V0337 du 3 mars 2011 rendu par France Domaine.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la vente du lot G d'une superficie de 3799 m² pour un montant de **227 940 € HT** soit **272 616,24 € TTC** à la SCI EPSILON ou à toute personne physique ou morale que cette dernière se réserve de désigner
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le compromis de vente et les actes authentiques à intervenir ainsi que tous les documents se rapportant à cette transaction.



**OBJET : Développement économique et emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Cession du lot G**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**